İSTANBUL ÜNİVERSİTESİ
YABANCI DİLLER YÜKSEK OKULU
FRANSIZCA BÖLÜMÜ DERGİSİ

DİLBİLİM

IV
1979

Université René DESCARTES
U.E.R. de Linguistique Générale
et Appliquée - Bibliothèque

REVUE DU DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LANGUES ÉTRANGÈRES
DE L'UNIVERSITÉ D'ISTANBUL

Université René DESCARTES
U.E.R. de Linguistique Générale
et Appliquée - Bibliothèque

Propos recueillis par
Christos CLAIRIS*

QUESTIONS A ANDRÉ MARTINET

André Martinet, né en 1908, en Savoie, professeur honoraire de l'Université René Descartes, Sorbonne, et Directeur d'études de linguistique structurale à l'Ecole pratique des hautes études à Paris, est considéré comme le plus grand linguiste européen actuellement en vie.

Continuateur de Saussure, il a su innover et développer une théorie linguistique propre qui, avec une grande cohérence interne, permet de rendre compte de tous les niveaux d'analyse d'une langue: phonologie, morphologie, syntaxe, axiologie. Sa formulation de la double articulation, acceptée par ceux-là même qui prennent leurs distances vis-à-vis de son enseignement, et la définition de la langue qui en découle, ont ouvert la voie vers une véritable linguistique des langues, bien distincte des autres branches de la recherche scientifique.

Maître de toute une génération de linguistes en Europe comme professeur à la Sorbonne, et aux Etats-Unis, où il a enseigné pendant huit ans à Columbia University, il est l'auteur de 21 livres et de plus de 300 articles (pour la liste des publications de A. Martinet, cf. **La Linguistique synchronique**, Paris, P.U.F., 1974, et **Linguistique fonctionnelle: débats et perspectives**, Paris, P.U.F., 1979).

A. Martinet a fondé et dirigé les revues **Word** à New York et **La Linguistique** à Paris. Cette dernière est devenue, à partir de 1977, l'organe officiel de la **Société internationale de linguistique fonctionnelle** dont il est le président d'honneur. Parmi les activités rédactionnelles du maître, on citera également la direction de la collection «Le Linguiste» des Presses Universitaires de France.

---

* Professeur associé à l'Université René Descartes, Sorbonne; chercheur au C.N.R.S.; vice-président da la S.I.L.F., spécialiste notamment des langues amérindiennes.

CLAIRIS : Depuis 50 ans quelles sont selon vous les conquêtes fondamentales de la linguistique, quels sont ses principaux problèmes et dans quel sens est-elle en train d'évoluer?

MARTINET : C'est en 1928 qu'on peut placer le début de la linguistique structurale, c'est-à-dire le mouvement qui devait aboutir à l'établissement d'une véritable linguistique générale, une étude du langage humain en lui-même et pour lui-même. C'est en effet en 1928, au premier Congrès international des linguistes à La Haye, que Nicolas Troubetzkoy a présenté le manifeste phonologique où se trouvaient amalgamés les enseignements de Ferdinand de Saussure et Baudouin de Courtenay.

L'établissement de la linguistique comme une science parfaitement autonome demandait qu'elle se rende tout à fait indépendante de la psychologie. La condition de cette indépendance était que les «sons du langage», les constituants du signifiant saussurien, soient identifiés comme partie intégrante de la langue. Baudouin avait tenté cette intégration de la phonie à la langue; mais, dans les dernières décennies du XIXème siècle, ceci ne pouvait être réalisé sans scandale qu'en établissant la nature psychologique d'un phonème. Saussure lui-même n'avait pas osé donner, de son signifiant, une définition autre que psychologique: «une image acoustique».

En empruntant à Bühler le principe de pertinence, Troubetzkoy pouvait intégrer à la langue les traits pertinents de la rélaité phonique perceptible. Sans oser le dire dans les termes que j'emploie ici, il établissait le signifiant comme une somme de traits phoniques pertinents successifs, ce qui imposait la réalité phonique et la successivité des traits fondamentaux, non seulement comme caractéristiques de ce que Saussure avait appelé la parole, mais bien comme marquant la nature propre du langage humain et de ses réalisations particulières, les langues.

La linguistique préphonologique n'avait le moyen de cerner exactement ses matériaux que par recours à l'écriture. Ses unités discrètes étaient les lettres. La découverte du phonème, unité distinctive discrète, c'est-à-dire valant par sa présence ou son absence, permettait d'aller de l'avant, 1° en rétablissant la primauté oubliée de la forme phonique du langage, 2° en brisant ainsi le carcan des formes orthographiques imposées autoritairement par la tradition et en révélant la possibilité de présenter une langue, non plus sous forme

prescriptive, comme un complexe de règles à respecter, mais comme un complexe d'habitudes à observer et à décrire. D'où la possibilité d'une description scientifique des langues, entrevue certes auparavant par les ethnolinguistes qui ne se heurtaient pas à des traditions orthographiques, mais reconnue désormais comme générale.

Très occupés à affirmer la possibilité des descriptions scientifiques de langues, beaucoup de structuralistes ont été tentés d'oublier la variété linguistique dans le temps et dans l'espace. Certains ont interprété les choix qu'imposait l'application du principe de pertinence comme une invitation à formaliser à outrance, c'est-à-dire à négliger arbitrairement certains traits de la réalité observable pour accéder plus vite à des structurations intellectuellement séduisantes. C'était sacrifier à la logique l'autonomie péniblement établie de la linguistique. D'autres, toutefois, plus soucieux des réalités linguistiques, ont cherché à montrer comment l'évolution des langues ne se comprenait pas sans référence à la structure de chacune d'entre elles, pour aboutir à la conclusion que **les langues changent parce qu'elles fonctionnent.** Les mêmes chercheurs ou d'autres se sont attachés à montrer que derrière l'unité structurale réelle d'une langue, on retrouve l'infinie variété des usages individuels ou conditionnés par les circonstances.

En dépit des tentations, auxquelles cèdent constamment certains chercheurs, de sacrifier l'autonomie de la linguistique sur l'autel de l'interdisciplinarité ou celui du philosophisme, les linguistes peuvent être fiers des résultats obtenus depuis cinquante ans: on sait aujourd'hui comment une langue fonctionne, pourquoi et comment elle change, comment elle confirme, conserve ou perd son unité.

Il reste à préciser dans le détail les conditions et les étapes de l'apprentissage de la langue pour l'enfant, l'étendue et les limites de la structuration des valeurs signifiées, à établir les conditions d'une collaboration fructueuse avec les autres sciences de l'homme, y compris la biologie, où la linguistique s'affirmera, dès le départ, comme le centre autour duquel doivent s'organiser les recherches. Mais, surtout, il reste à décrire plus exactement la structure et la dynamique de toutes les langues accessibles soit directement, soit par l'intermédiaire de documents laissés par des civilisations disparues. La linguistique contemporaine ne renie pas les recherches comparatives poursuivies par ses prédécesseurs au XIXème et au XXème siècle. Elle

permet simplement de les reprendre dans de meilleures conditions, mieux informés comme nous le sommes aujourd'hui de la façon dont les langues se structurent et évoluent.

CLAIRIS : Les linguistes se trouvent souvent devant la question «à quoi sert la linguistique?». Personnellement je ne suis pas d'accord pour attribuer à l'utilité d'une science une importance primordiale. Il ne faut pas, me semble-t-il, confondre les applications pratiques d'une science avec la science elle-même. La science a des raisons d'exister parce que comme le dirait Aristote, «l'homme, par nature, désire la connaissance», parce que nous éprouvons le besoin de dissiper, un peu plus, chaque jour les ténèbres de l'ignorance. Dans notre cas particulier, l'étude de la langue, pour mieux connaître son fonctionnement, s'autojustifie, à mon avis, pleinement. Néanmoins vous accepterez, peut-être, de dire un mot en ce qui concerne les divers domaines de l'application de la linguistique.

MARTINET : Les conquêtes de la linguistique générale et fondamentale doivent être mises à profit dès que la communication linguistique ne s'établit plus à la satisfaction des usagers.

Il y a d'abord le cas où elle ne s'établit pas du tout: entre personnes qui ne parlent pas la même langue. La linguistique intervient donc automatiquement dès qu'il est question d'enseigner les langues étrangères. Si chaque langue est une structure, il faudra naturellement, avant toute chose, déterminer sur quels points diffèrent les structures respectives de la langue de l'étudiant et de celle qu'on veut lui enseigner. Il ne suffit pas de dire «j'enseigne l'anglais»; il faut aussi se demander à qui, et, bien entendu, aussi à quelles fins. On se méfiera des déclarations de certains «marchands de langues» pour qui la nécessité de différencier les enseignements d'une même langue représente un handicap commercial et qui, de ce fait, cherchent à convaincre le public qu'ils peuvent faire de n'importe qui un bon perroquet par un «bain» prolongé dans la langue à apprendre.

La linguistique a également un rôle considérable à jouer dans le cas de l'apprentissage par l'enfant de sa langue première, surtout, mais pas uniquement, lorsqu'il s'agit de lui apprendre à la lire et à l'écrire. Là encore, on se méfiera des charlatans et des gens de bonne volonté insuffisamment informés.

Bien entendu, les linguistes doivent avoir leur mot à dire dès qu'il s'agit de pathologie du langage. Les linguistes peuvent certes tirer de

précieux enseignements des observations des spécialistes, mais ceux-ci sont à peu près sûrs de mal interpréter les fait observés s'ils ne s'inspirent des conclusions auxquelles sont arrivés ceux des linguistes qui ont fait leur travail de linguistes sans loucher constamment dans la direction des pathologistes. Dans les recherches interdisciplinaires, il faut certes s'efforcer de trouver une langue commune, mais aussi de bien marquer quel est l'apport de chacune des disciplines: il ne faut pas que le pathologiste croie que le linguiste parle en tant que linguiste, lorsque ce dernier est en train de s'efforcer de retrouver le pathologiste à mi-chemin.

Là où l'intervention du linguiste doit être salutaire c'est dans la dénonciation du purisme en tant que tentative de personnes qui s'arrogent une autorité pour imposer leurs propres habitudes linguistiques aux autres membres de la communauté sans aucun souci des besoins de communication réels de cette communauté.

CLAIRIS : Nombreuses sont les écoles et les tendances de linguistique. La plupart d'entre elles se sont développées en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique. Ainsi, en Europe nous avons l'école de Prague avec Nicolas Troubetzkoy et Roman Jakobson comme personnalités principales; l'école glossématique de Copenhague de Louis Hjelmslev; la linguistique structurale dont vous êtes principal représentant; et finalement l'école fonctionnaliste que vous avez fondée ces dernières années pour marquer une certaine distance vis-à-vis de la signification qu'ont prise, entre temps, dans le vocabulaire à la mode, les termes structuralisme et structurel.

De l'autre côté aux Etats Unis nous avons aussi l'école structuraliste de Leonard Bloomfield qui, bien qu'elle s'intitule structuraliste, est foncièrement différente de l'école structuraliste européenne; le distributionalisme de Zellig Harris; la tagmémique de Kenneth Pike; et finalement l'école générative et transformationelle de Noam Chomsky.

Bien entendu, je n'ai mentionné que le minimum des tendances, ayant omis beaucoup de choses comme, par exemple, la linguistique qu'on pratique en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Union Soviétique et ailleurs. Mon but était de vous demander de présenter brièvement les traits distinctifs de l'école fonctionnaliste par rapport aux autres.

MARTINET : Les phonologues de Prague ont, dès l'abord, présen-

té leur discipline comme une phonétique fonctionnelle et structurale: fonctionnelle puisque les faits y sont classés non en référence à leur nature physique, mais du fait du rôle que joue chacun dans l'établissement de la communication; structurale parce que ce classement fonctionnel des faits montre leur interdépendance foncière. Partout ailleurs, sauf à Paris, on a tendu, par oubli inconscient ou volontaire, à éliminer le principe de pertinence, qui protège contre la formalisation irresponsable, celle qui consiste à minimiser l'aspect fonctionnel pour mettre en valeur la structuration. A Prague même, on a trop souvent cédé aux pressions universalistes qui amènent à sacrifier les différences au profit d'identités posées à priori.

Les fonctionnalistes contemporains ne renient en aucune façon leur appartenance au mouvement structuraliste, mais, par fidélité à leur objet, ils se refusent à céder aux modes successives ou simultanées des universaux, des transformations, de l'innéisme, du recours à la compétence du locuteur natif.

C'est, on l'a vu il y a un instant, à partir de Saussure, mais en le dépassant ou, si l'on veut, en retrouvant son message sous la gangue idéaliste que lui imposait son milieu, que s'est développée la linguistique fonctionnelle. Les contacts intimes et prolongés de son promoteur avec la personne et la pensée de Louis Hjelmslev, lui ont permis de mieux prendre conscience, par contraste, de ce qui distinguait le point de vue fonctionnel des tendances logiciennes et aprioristes de beaucoup de structuralistes des années quarante et cinquante.

Le fonctionnalisme, c'est le refus de tous les **a priori**, de tous les globalismes; c'est la recherche du tout cohérent, la structure de l'objet, par l'intermédiaire d'une analyse constamment guidée par une pertinence qu'impose la nature même de l'objet étudiée. Cette structure, le fonctionnaliste la retrouve dans l'objet lui-même; même si elle ne tombe pas immédiatement sous les sens, il la retrouve par l'opération de la commutation. Il ne la postule pas. Il l'identifie. La structure d'un édifice, nous ne la voyons pas, nous ne la touchons pas, mais nous savons qu'elle est là puisque l'édifice ne s'écroule pas. La structure de la langue, le fonctionnaliste la retrouve dans le comportement de ceux qui la parlent. Son devoir est de la retrouver derrière les apparences, de l'identifier et, s'il l'estime utile, d'en réaliser un modèle.

Toutes les branches de la discipline linguistique vers lesquelles

se tourne aujourd'hui l'attention des linguistes à la page à une date où le raz de marée génératiste n'affecte plus que des baies lointaines, toutes ces branches ont été de longue date explorées par les fonctionnalistes même s'il y reste encore assez de choses à decouvrir pour attirer ceux qui aspirent à faire progresser la connaissance.

CLAIRIS: Vous venez de terminer avec votre équipe la rédaction de la Grammaire fonctionnelle du français. Il serait, peut-être utile d'exposer ce qu'ajoute l'adjectif «fonctionnelle» au terme «grammaire» tout court. Autrement dit, quelle est la différence entre une grammaire fonctionnelle et une grammaire traditionnelle?

MARTINET: Avant même qu'ait pu être menée à bien la rédaction **Syntaxe générale** présentant en détail la théorie et les méthodes de la linguistique fonctionnelle en ce qui concerne le comportement, dans les énoncés, des unités signifiantes, on nous a passé commande d'une grammaire fonctionnelle du français et l'on peut dès maintenant, vu l'état d'avancement du travail, tenter de préciser ce que le fonctionnalisme apporte de neuf dans la présentation de la grammaire de la langue. Tout d'abord, il entraîne, dès le départ, une prise de conscience de la nécessité de préciser, beaucoup mieux qu'on a pu le faire jusqu'ici, ce qu'est l'objet à l'étude. En l'occurrence le français, mais lequel?, délimité comment dans le temps? dans l'espace géographique? dans l'espace social? représenté par quel usage? celui des textes officiels? celui de la conversation mondaine? celui des gens engagés dans la production, à l'université, à l'usine ou aux champs? celui des entretiens intimes?

Le fonctionnalisme réclame aussi qu'on repose précisement le problème de ce qu'on doit présenter dans la grammaire et ce qu'on doit réserver au lexique: doit-on, par exemple, en grammaire, se contenter de présenter la fonction objet, ou immédiatement cerner une classe de verbes, dits traditionnellement transitifs, caractérisés par la possibilité d'entraîner cette fonction objet?

L'approche fonctionnelle rejette les catégories **a priori** dites «parties du discours», mais dégage des classes d'unités significatives caractérisées chacune par un faisceau de compatibilités, classes dont l'ensemble forme l'inventaire qui caractérise en propre la langue étudiée: l'inventaire du français ne s'identifie aucunement avec celui-de langues même de structures très proches comme l'italien ou l'espagnol.

La grammaire fonctionnelle écarte la notion imprécise de mot pour n'opérer qu'avec le **monème**, signe linguistique minimum, le **synthème** où l'on peut découvrir deux ou plus de deux monèmes, mais dont le comportement syntaxique s'identifie en tous points à celui du monème, les **fonctions grammaticales** qui identifient les rapports entre les monèmes de l'énoncé, certaines étant elles mêmes représentées par des monèmes, et enfin des **syntagmes** qui sont des combinaisons de monèmes reliés par des rapports syntaxiques.

La linguistique fonctionnelle distingue, de façon tranchée et catégorique, entre **syntaxe** et **morphologie.** Cette dernière est très strictement l'étude des variations non significatives de la forme des monèmes et des traits non significatifs de leurs combinaisons. En définissant ainsi la morphologie, nous sommes plus près de la valeur primitive du terme. La morphologie présente un ensemble de conventions, imposées au locuteur par la communauté et qui ne sont, le plus souvent que des complications formelles qui n'ont pour effet que de rendre plus difficile la communication de l'expérience.

Quant à la syntaxe, elle n'est pas, comme on le pense souvent, l'examen de la combinatoire des unités signifiantes de base, mais l'étude de la façon dont l'auditeur peut reconstituer, dans sa globalité, l'expérience qu'on désire lui communiquer, à partir de la successivité des unités de la chaîne parlée.

La grammaire fonctionnelle ne cherche jamais à se démarquer à tous prix des ses devancières et elle peut, de ce fait, décevoir ceux qui, à l'affût de nouveautés révolutionnaires, n'aperçoivent pas que l'application conséquente des principes fonctionnalistes de base remet en question les fondements millénaires de la pratique grammaticale: la grammaire fonctionnelle en effet n'est jamais normative. Elle n'établit pas des règles. Elle signale simplement le comportement réel et observable des locuteurs dans telles ou telles circonstances, pour obtenir tel ou tel résultat. Elle ne dit jamais: il faut faire tel ou tel accord, mais elle signale que si, dans une copie d'examen, tel accord n'est pas fait, la note finale sera abaissée. La linguistique fonctionnelle est l'école de l'irrespect, si «respect» veut dire refus de se poser la question «Pourquoi?».

CLAIRIS: A ceux qui se reclament de vous, on objecte souvent que vous n'avez pas développé de théorle syntaxique. On tend ainsi à réduire votre apport à la linguistique au seul domaine de la phonologie. Nous qui travaillons avec vous savons que ceci relève, dans le meilleur des cas, d'un manque d'information. Mais il faut aussi compter avec le messianisme linguistique de certaines écoles qui, pour gagner des adeptes, ont voulu, faute de mieux, monopoliser la syntaxe. Il serait bon, je pense, que vous apportiez certains éclaircissements à ce propos.

MARTINET : Comme tout le monde a fait un peu de grammaire à l'école, chacun s'estime habilité à exprimer son opinion dès qu'il s'agit des problèmes dont on traite actuellement sous la rubrique de syntaxe, alors qu'on ne s'y risque guère dans le domaine plus austère de la phonologie.

Il y a des siècles que des gens d'esprit s'occupent de grammaire. Il est, en conséquence difficile d'y faire oeuvre réellement originale aujourd'hui, sauf si l'on s'inspire du renouvellement apporté, il y a quelques cinquante ans, par la phonologie à notre conception du fonctionnement du langage humain. Les linguistes bloomfieldiens avaient, dans l'ensemble, une vision étriquée des faits phonologiques qui ne leur permettait pas d'aborder la syntaxe avec quelques chances de convaincre leurs pairs. Ceux qui, formés à leur école, se sont opposés à eux ont fait la même erreur que nos devanciers préstructuralistes qui considéraient la linguistique comme une branche de la psychologie. Ils n'ont pas vu que le principe de pertinence, qui fondait la phonologie, leur permettait, sans sortir du domaine de l'observation, de faire, parmi les données, le départ entre ce qui était linguistique et ce qui ne l'était pas. D'où l'invention d'une structure profonde et l'hypothèse gratuite de l'innéité du langage.

Si je n'ai réellement abordé la syntaxe que vers 1956, après avoir dit ce que j'avais à dire en matière de phonologie diachronique, c'est que j'estimais que nous pouvions, pour un temps, nous contenter de ce que je m'attache en priorité à l'étude des unités significatives. Comme vous le dites fort bien, il n'y a, pour en faire abstraction, que ceux qui pensent avoir intérêt à le faire ou ceux qui croient, en toute innocence, qu'on en reste au chapitre 4 des **Eléments de linguistique générale.**

Le désir de s'affirmer comme le grand syntacticien du siècle par occultation des concurrents est si répandu que certains fonctionnalistes son tentés, dès aujourd'hui, de présenter leurs propres vues, non comme une variante de la théorie, ce qui serait légitime, puisqu'il ne

saurait être question d'une orthodoxie, mais comme la syntaxe fonctionnelle. Cela ne va pas sans troubler certains lecteurs qui se demandent si ces nouveautés ou ces reculs ne correspondent pas à quelque volte-face de ma part. On pourrait espérer ne pas avoir, en ces matières, à utiliser la formule commerciale: «Méfiez-vous des contrefaçons.»

CLAIRIS : Nos collègues turcs et les lecteurs de **Dilbilim**, à qui primordialement est destiné cet entretien, seraient intéressés de connaître quelle fut, et, quelle peut être la contribution de l'étude des langues non indo-européennes et en particulier du turc au développement de la théorie fonctionnaliste. Comme cette question a un rapport direct avec le thème de notre prochaine journée d'études le 25 novembre à la Sorbonne, je voudrais vous suggérer d'esquisser ici l'importance de l'étude des langues pour le développement de la théorie linguistique.

MARTINET : La linguistique préstructurale, celle du XIXème siècle et des premières décennies du XXème, était, du fait de ses origines philologiques tournée vers les langues en tant que documentation relative à des époques révolues.

La situation change du tout au tout à partir du moment où l'on s'intéresse aux langues en elles-mêmes. S'il s'agit de savoir ce qu'est une langue, comment fonctionne une langue, il devient essentiel d'étudier les langues les plus diverses, et, en particulier, celles qui s'éloignent le plus des modèles les mieux attestés à l'Occident.

C'est pourquoi une langue comme le turc, avec son harmonie vocalique si nette, avec sa syntaxe si particulière, est un objet d'étude qui s'impose.

Nous opérons avec une définition d'une langue qui laisse aux candidates à ce titre beaucoup de latitudes de variation. Il nous reste à voir si, oui ou non, l'économie de la communication permet l'utilisation de toutes ces latitutes ou si, au contraire, elle aboutit à exclure totalement ou à réduire statistiquement certaines d'entre elles. Seule l'observation la plus vaste et la plus dégagée de tout préjugé ethnocentrique nous permettra de nous rapprocher de ce but.

Propos recueillis par
C. CLAIRIS